

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

BILAN SOCIAL
D'ENTREPRISE

2021

Commission Egalité Professionnelle et Questions Sociales – 6 avril 2022
Ce document est soumis à la consultation du CSEC lors de la prochaine plénière qui
aura lieu le 12 Mai 2022

VERSION CSEC



BILAN SOCIAL EXERCICE 2021

SOMMAIRE

EMPLOI	2
REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES	9
CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE	13
AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL	15
FORMATION	18
RELATIONS PROFESSIONNELLES	22
AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE	28

1 - EMPLOI

11 Effectifs			2021	2020	2019
111 * Effectif rémunéré au 31 décembre	Techniciens	13 786	14 465	15 596	
	Cadres	25 107	25 445	25 220	
	Total	38 893	39 910	40 816	
111 bis Effectif en Congés fin de carrière et Transition d'activité	Techniciens	303	282	202	
	Cadres	234	157	90	
	Total	537	439	292	
Effectif absent sans solde hors CFC et TA	Techniciens	610	630	659	
	Cadres	391	431	502	
	Total	1 001	1 061	1 161	
Effectif absent CATS	Techniciens			0	
	Cadres			0	
	Total			0	
Salariés détachés	Techniciens	127	131	138	
	Cadres	963	1 013	1 139	
	Total	1 090	1 144	1 277	
Salariés détachés accueillis	Techniciens	14	12	16	
	Cadres	121	99	160	
	Total	135	111	176	
Personnel de ménage		15	17	20	
111 ter Total	Techniciens	14 841	15 525	16 615	
	Cadres	26 695	27 046	26 951	
	Total	41 536	42 571	43 566	
111 qrt Effectif à temps partiel en équivalent temps plein	Techniciens	1 625	1 738	1 874	
	Cadres	1 583	1 659	1 715	
	Total	3 208	3 397	3 589	
112 * Effectif permanent à plein temps	Techniciens	8 485	9 390	10 102	
	Cadres	22 235	22 725	21 916	
	Total	30 720	32 115	32 018	
113 Nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée au 31 décembre	Techniciens	2 804	2 555	2 548	
	Cadres	171	148	156	
	Total	2 975	2 703	2 704	
Les indicateurs marqués d'un * font l'objet d'un renvoi.					
Nota - 111* - Salariés inscrits à l'effectif, présents et absents recevant un plein ou un demi-salaire.					
112* - Effectif des salariés hors période d'essai à plein temps ; il est inférieur au chiffre de l'indicateur 111 qui comprend les salariés à temps partiel (cf. Ind 414).					

11 Effectifs (suite)		2021	2020	2019
114 * Effectif mensuel moyen	Techniciens	14 110	14 869	16 050
	Cadres	25 158	25 309	25 213
	Total	39 268	40 178	41 264
115 Répartition par sexe de l'effectif rémunéré au 31 décembre	. Hommes			
	Techniciens	3 834	4 043	4 341
	Cadres	13 009	13 312	13 366
	Total	16 843	17 355	17 707
	. Femmes			
	Techniciens	9 952	10 422	11 255
	Cadres	12 098	12 133	11 854
Total	22 050	22 555	23 109	
116 Répartition par âge de l'effectif rémunéré au 31 décembre	. moins de 25 ans			
	Techniciens	2 073	2 029	2 131
	Cadres	458	403	466
	Total	2 531	2 432	2 597
	. de 25 à 34 ans			
	Techniciens	3 381	3 726	4 097
	Cadres	5 304	5 589	5 890
	Total	8 685	9 315	9 987
	. de 35 à 44 ans			
	Techniciens	4 252	4 393	4 623
	Cadres	8 892	9 297	9 199
	Total	13 144	13 690	13 822
	. de 45 à 54 ans			
	Techniciens	2 150	2 196	2 356
	Cadres	7 098	6 902	6 612
	Total	9 248	9 098	8 968
	. de 55 à 59 ans			
	Techniciens	1 412	1 621	1 866
	Cadres	2 453	2 400	2 306
Total	3 865	4 021	4 172	
. 60 ans et plus				
Techniciens	518	500	523	
Cadres	902	854	747	
Total	1 420	1 354	1 270	
114* - Moyenne des effectifs rémunérés des 12 mois de l'année				

11	Effectifs (suite)	2021	2020	2019
117	Répartition par ancienneté de l'effectif rémunéré au 31 décembre			
	. moins de 5 ans			
	Techniciens	4 583	4 445	4 628
	Cadres	5 568	5 800	6 162
	Total	10 151	10 245	10 790
	. de 5 à 9 ans			
	Techniciens	1 755	2 043	2 290
	Cadres	3 484	3 891	3 935
	Total	5 239	5 934	6 225
	. de 10 à 19 ans			
	Techniciens	4 331	4 749	5 255
	Cadres	8 989	9 441	9 375
	Total	13 320	14 190	14 630
	. de 20 à 29 ans			
	Techniciens	1 360	1 266	1 141
	Cadres	4 622	3 993	3 557
	Total	5 982	5 259	4 698
	. 30 ans et plus			
	Techniciens	1 757	1 962	2 282
	Cadres	2 444	2 320	2 191
	Total	4 201	4 282	4 473
118	Répartition de l'effectif rémunéré au 31 décembre selon la nationalité			
	. Français			
	Techniciens	13 223	13 992	15 140
	Cadres	23 595	23 924	23 751
	Total	36 818	37 916	38 891
	. Etrangers			
	Techniciens	563	473	456
	Cadres	1 512	1 521	1 469
	Total	2 075	1 994	1 925
119	Répartition de l'effectif rémunéré au 31 décembre selon une structure de qualification détaillée :			
	. Techniciens niveaux C / Alternants	2 188	2 133	2 204
	. Techniciens niveaux D - E	6 660	7 018	7 801
	. Techniciens niveaux F - G	4 938	5 314	5 591
	. Cadres niveaux H - I	14 954	15 063	15 216
	. Cadres niveaux J - K	9 045	9 234	8 863
	. Cadres Hors Classification	1 108	1 148	1 141

12 Travailleurs extérieurs et divers		2021	2020	2019
121	* Nombre de salariés appartenant à une entreprise extérieure	8 877	7 494	8 971
122	Nombre de stagiaires (écoles.universités...)	2 106	2 055	3 115
122 bis	Nombre d'auxiliaires de vacances	1 980	1 347	3 187
123	Nombre moyen mensuel de travailleurs intérimaires	605	565	522
124	Durée moyenne des contrats de travail temporaire (en jours)	63,0	55,0	38,0
125	Nombre total d'heures effectuées par le personnel de ménage	13 057	13 669	17 087
13 Embauches au cours de l'année considérée				
131	Nombre d'embauches par contrats à durée indéterminée	777	641	993
	Techniciens	1 443	1 232	1 845
	Cadres			
	Total	2 220	1 873	2 838
132	Nombre d'embauches par contrats à durée déterminée	3 345	2 652	2 929
	Techniciens	562	417	406
	Cadres			
	Total	3 907	3 069	3 335
133	Nombre d'embauches de travailleurs saisonniers	0	0	0
	Techniciens	0	0	0
	Cadres			
	Total	0	0	0
134	Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	236	183	289
	Techniciens	412	311	369
	Cadres			
	Total	648	494	658
Nota - 121* - nombre de salariés d'entreprises extérieures exerçant une activité dans les locaux SG, à l'exclusion des intérimaires.				

14 Départs au cours de l'année considérée			2021	2020	2019
141	Total des départs	Techniciens	4 148	3 670	4 242
		Cadres	3 012	2 264	2 941
		Total	7 160	5 934	7 183
142	Nombre de démissions	Techniciens	408	302	443
		Cadres	1 181	891	1 201
		Total	1 589	1 193	1 644
142 bis	Nombre de ruptures conventionnelles	Techniciens	30	18	26
		Cadres	95	78	69
		Total	125	96	95
143	Nombre de licenciements pour cause économique (RCC)	Techniciens	163	180	196
		Cadres	343	115	449
		Total	506	295	645
	dont départs en retraite et pré-retraite		0	0	0
144	Nombre de licenciements pour autres causes	Techniciens	142	117	140
		Cadres	131	118	155
		Total	273	235	295
145	Nombre de fins de contrats à durée déterminée	Techniciens	2 796	2 411	2 827
		Cadres	840	658	649
		Total	3 636	3 069	3 476
146	Nombre de départs avant fin de période d'essai	Techniciens	244	258	217
		Cadres	111	133	169
		Total	355	391	386
147	Nombre de départs en retraite et pré-retraite	Techniciens	349	371	372
		Cadres	291	254	233
		Total	640	625	605
148	Nombre de décès	Techniciens	16	13	21
		Cadres	20	17	16
		Total	36	30	37

15 Promotions		2021	2020	2019		
151	Nombre de salariés promus à un niveau supérieur	2 216	3 690	3 952		
	dont Techniciens promus cadres	352	473	494		
16 Activité partielle : Société Générale a pris l'engagement de rémunérer à 100% ces salariés et n'a pas sollicité l'aide de l'Etat.						
161	* Nombre de salariés mis en activité partielle					
	Techniciens	1 486	2 975	0		
	Cadres	373	1 548	0		
	Total	1 859	4 523	0		
162	* Nombre de journées d'absences d'activité partielle					
	Techniciens	16 430	67 574	0		
	Cadres	3 741	22 903	0		
	Total	20 171	90 477	0		
17 Salariés en situation de handicap						
171	** Nombre de salariés en situation de handicap au sens de l'article L5212-13 du code du travail	1 784	1 783	1 755		
	dont nombre de salariés en situation de handicap au sens de la DOETH ***	1 754	1 418	1 433		
18 Absentéisme		2021 (avec absences COVID)	2021 (sans absences COVID)****	2020 (avec absences COVID)	2020 (sans absences COVID)****	2 019
181	Nombre de journées d'absence					
	Techniciens	7,94	7,36	12,16	6,52	7,00
	Cadres	3,89	3,77	5,00	3,58	3,89
	Total	5,34	5,06	7,65	4,67	5,10
181 bis	Nombre de journées d'absence					
	Techniciens	409 112	379 115	659 828	353 927	409 838
	Cadres	356 931	346 702	461 813	330 918	357 835
	Total	766 043	725 817	1 121 641	684 845	767 673
182	Nombre de journées d'absence pour maladie					
	Techniciens	247 580	234 168	333 073	209 009	240 456
	Cadres	181 328	175 185	220 604	155 879	177 509
	Total	428 908	409 353	553 677	364 888	417 965
<p>Nota - 16 - * il s'agit des salariés ayant demandé à bénéficier du dispositif d'activité partielle pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salariés vulnérables ; - salariés cohabitant avec une personne vulnérable ; - salariés contraint de garder d'enfants leurs enfants. <p>Société Générale n'a pas sollicité auprès de l'Etat le remboursement de l'allocation d'activité partielle.</p> <p>171 - ** L'article L5212-13 du code du travail énumère les motifs de reconnaissance du statut d'handicapé que le salarié soit présent ou absent de l'entreprise.</p> <p>*** Tous les établissements de plus et moins de 20 salariés sont pris en compte dans la déclaration officielle. (DOETH = Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés) Cependant depuis 2009, les salariés en situation d'handicap ayant moins de 6 mois de travail effectif sont décomptés selon leur temps de présence.</p> <p>Suite à l'intégration de la DOETH en DSN, la déclaration au titre de l'année 2021 sera faite le 31/05/2022.</p> <p>18 - **** Les absences non comptabilisées sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les absences des salariés ayant bénéficié du dispositif d'activité partielle pour les motifs suivants : - salariés vulnérables ; - salariés cohabitant avec une personne vulnérable ; - salariés contraint de garder d'enfants leurs enfants ; - les dispenses d'activité rémunérée ; - les arrêts de travail liés au Covid (cas contacts, isolement). 						

18	Absentéisme (suite)		2021 (avec absences COVID)	2021 (sans absences COVID) ****	2020 (avec absences C.OVID)	2020 (sans absences COVID)****	2019
183	Répartition des absences pour maladie selon leur durée						
	. jusqu'à 3 jours	Techniciens Cadres	13 479 8 691	12 886 8 483	17 583 13 100	11 885 8 647	23 023 16 946
		Total	22 170	21 369	30 683	20 532	39 969
	. de 4 à 30 jours	Techniciens Cadres	78 821 62 481	66 428 56 546	132 983 89 383	60 378 47 603	71 690 58 333
		Total	141 302	122 974	222 366	107 981	130 023
	. de 31 à 60 jours	Techniciens Cadres	30 693 26 043	30 500 26 043	65 028 35 089	26 510 19 817	31 498 25 758
		Total	56 736	56 543	100 117	46 327	57 256
	. plus de 60 jours	Techniciens Cadres	124 587 84 113	124 354 84 113	117 479 83 032	110 236 79 812	114 245 76 472
		Total	208 700	208 467	200 511	190 048	190 717
184	Nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	Techniciens Cadres	11 013 4 074		10 023 4 010		11 709 5 431
		Total	15 087		14 033		17 140
185	Nombre de journées d'absence pour maternité	Techniciens Cadres	110 678 131 366		114 595 141 963		129 730 139 993
		Total	242 044		256 558		269 723
186	Nombre de journées d'absence pour congés autorisés (événements familiaux, congés spéciaux pour les salariés chargés de famille...)	Techniciens Cadres	17 251 32 019		15 090 25 925		20 554 28 667
		Total	49 270		41 015		49 221
187	Nombre de journées d'absence pour d'autres causes (examens, colonies de vacances, jeunesse et sports...)	Techniciens Cadres	22 590 8 144	6 005 4 058	187 047 69 311	5 210 3 141	7 389 6 235
		Total	30 734	10 063	256 358	8 351	13 624

2 - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

21	Montant des rémunérations	2021	2020	2019
211 bis	* Rémunération mensuelle moyenne (en euros)	4 870	4 951	4 782
	. Techniciens niveaux C / Alternants			
	Hommes	1 572	1 538	1 480
	Femmes	1 585	1 530	1 562
	. Techniciens niveaux D - E			
	Hommes	2 657	2 731	2 640
	Femmes	2 711	2 779	2 690
	. Techniciens niveaux F - G			
	Hommes	3 297	3 408	3 352
	Femmes	3 311	3 386	3 318
	. Cadres niveaux H - I			
	Hommes	4 617	4 733	4 641
	Femmes	4 271	4 344	4 265
	. Cadres niveaux J - K			
	Hommes	8 222	8 411	8 291
	Femmes	7 225	7 391	7 302
	. Cadres hors classification			
	Hommes	15 930	15 582	15 466
	Femmes	14 867	14 793	14 693
Nota - 211 bis * - Rémunération brute annuelle totale (primes et indemnités comprises) ramenée à 12 versements égaux.				

21 Montant des rémunérations (suite)		2021	2020	2019
212 bis	Part des primes dans la déclaration annuelle (en %)	15,3	17,4	16,3
	. Techniciens niveaux C / Alternants			
	Hommes	2,0	2,1	2,3
	Femmes	3,0	3,1	3,4
	. Techniciens niveaux D - E			
	Hommes	7,6	10,7	8,5
	Femmes	7,6	10,5	8,4
	. Techniciens niveaux F - G			
	Hommes	8,5	11,3	10,3
	Femmes	8,7	11,0	9,7
	. Cadres niveaux H - I			
	Hommes	12,3	14,4	13,2
	Femmes	10,8	12,4	11,4
	. Cadres niveaux J - K			
	Hommes	20,9	23,5	22,8
	Femmes	16,7	18,9	18,4
	. Cadres hors classification			
	Hommes	34,7	35,6	35,9
	Femmes	33,4	34,5	34,9
213	Grille des rémunérations annuelles en euros (en % de l'effectif correspondant)			
	Tranches de rémunérations			
	. moins de 18 000 €	2,7	3,1	3,6
	. de 18 000 € à 21 000 €	1,1	0,8	0,5
	. de 21 000 € à 24 000 €	1,4	1,2	1,0
	. de 24 000 € à 27 000 €	1,2	1,0	1,8
	. de 27 000 € à 36 000 €	17,6	15,9	19,0
	. de 36 000 € à 54 000 €	35,1	36,0	35,2
	. de 54 000 € à 100 000 €	32,2	32,8	30,5
	. plus de 100 000 €	8,7	9,2	8,4

22	Hiérarchie des rémunérations	2021	2020	2019
221	Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10% des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant aux 10% des salariés touchant les rémunérations les moins élevées	6,4	6,5	6,5
222	* Montant global des dix rémunérations les plus élevées (en milliers d'euros)	25 507	21 241	31 347
23	Mode de calcul des rémunérations			
231	Pourcentage des salariés dont le salaire dépend en tout ou partie du rendement	0	0	0
231 bis	Nombre de salariés ayant perçu une commission			
	Techniciens	0	0	0
	Cadres	0	0	0
	Total	0	0	0
232	Pourcentage des ouvriers payés au mois sur la base de l'horaire affiché	0	0	0
24	Charges accessoires			
241	Avantages sociaux dans l'entreprise		voir : - Dispositif salarial et social - Notices d'information Prévoyance & Mutuelle	
242	Montant des versements effectués à des entreprises de travail temporaire (en millions d'euros)	26,5	23,9	30,8
Nota - 222* - Il s'agit de la rémunération perçue au cours de l'année, c'est à dire incluant les parts variables versées au titre des résultats du ou des exercices précédents.				

25 Charge salariale globale		2021	2020	2019
251	<u>Frais de personnel</u> Produit net bancaire (en %)	53,7	69,0	45,3
26 Participation financière (en millions d'euros)		2021	2020	2019
261	Réserve spéciale de participation	14,88	5,78	10,86
	dont :			
	. participation au titre de l'exercice	14,88	5,78	10,86
	. rappel au titre des années antérieures	0,00	0,00	0,00
	. intérêts de retard	0,00	0,00	0,00
	Intéressement	141,03	37,29	64,60
	dont :			
	. intérêts de retard	0,05	0,00	0,01
	Prime exceptionnelle (Dividende du travail. Bonus Villepin)	19,51	19,99	0,00
	Rémunération Financière Totale	175,4	63,1	75,5
262	Montant moyen de la participation par salarié bénéficiaire (en euros)			
	Ensemble	346	133	240
	Techniciens	188	73	135
	Cadres	431	166	303
262 bis	Montant moyen de l'intéressement par salarié bénéficiaire (en euros)			
	Ensemble	3 314	863	1 439
	Techniciens	2 461	645	945
	Cadres	3 772	984	1 740
262 ter	Montant moyen de la prime exceptionnelle par salarié bénéficiaire (en euros)	460	464	0
263	Part du capital détenu par les salariés grâce à un système de participation, d'intéressement, d'actionnariat... (en %)	6,65	6,87	6,52
264	Abondements versés par l'entreprise aux fonds communs de placement (brut en millions d'euros)	42,1	43,8	57,2

3 - CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

31 Accidents de travail et de trajet		2021	2020	2019	
311	Nombre d'accidents de travail avec arrêt	Techniciens	99	88	128
		Cadres	51	56	102
		Total	150	144	230
312	Nombre de journées d'absence pour accident de travail	Techniciens	4 216	4 548	5 478
		Cadres	1 882	1 799	2 330
		Total	6 098	6 347	7 808
313	Nombre d'incapacités permanentes (partielles ou totales) notifiées à l'entreprise	Français	1	0	0
		Etrangers	0	0	0
		Total	1	0	0
314	Nombre d'accidents mortels . de travail	Techniciens	0	1	0
		Cadres	0	0	1
		Total	0	1	1
	. de trajet	Techniciens	1	0	0
		Cadres	1	0	0
		Total	2	0	0
315	Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	Techniciens	151	146	235
		Cadres	97	93	151
		Total	248	239	386
316	Nombre d'accidents dont est victime le personnel temporaire ou de prestations de service dans l'entreprise	31	23	19	
32 Répartition des accidents de travail par éléments matériels					
321	* Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves (codes 32 à 40)	0	0	0	
322	* Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation (code 02)	37	46	60	
323	* Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de ceux liés aux codes ci-dessus (codes 09 à 30)	0	0	0	
Nota - 321* à 323* - Conformément au code de classification des éléments matériels des accidents du travail (arrêté du 10-10-1974 sur les comités ou organismes professionnels d'hygiène et de sécurité).					

32 Répartition des accidents de travail par éléments matériels (suite)	2021	2020	2019
324 * Nombre d'accidents de manutention, déplacement, stockage (code 01, 03, 04, 06, 07, 08)	86	98	134
325 * Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel (code 05)	4	10	8
326 * Autres cas (dont déclarations consécutives à des hold-up)	240 4	190 3	270 2
33 Maladies professionnelles			
331 Nombre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale	11	5	1
332 Nombre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel et caractérisation de celles-ci	0	0	0
333 Nombre de déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles	0	0	0
34 Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail			
341 Nombre de réunions de C.S.E	765	1 135	n.a
35 Dépenses en matière de sécurité			
351 Effectif formé à la sécurité	4 746	3 306	6 049
352 * Evaluation des dépenses de sécurité présentées dans l'entreprise et prévues pour l'année suivante (en millions d'euros)	53,8	48,2	68,0
353 * Dépenses réalisées dans l'année (en millions d'euros)	44,5	61,1	72,7
<p>Nota - 324* à 326* - Conformément au code de classification des éléments matériels des accidents du travail (arrêté du 10-10-1974 sur les comités ou organismes professionnels d'hygiène et de sécurité).</p> <p>- 352* et 353* - Dépenses concernant la sécurité des personnes (et non celle des biens).</p>			

4 - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

41 Durée et aménagement du temps de travail		2021	2020	2019
411	* Horaire hebdomadaire moyen affiché (en heures)	39h	39h	39h
412	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un repos compensateur			
	. par le système légal			
	Techniciens	10	9	35
	Cadres	5	9	12
	Total	15	18	47
	. par un système conventionnel			
	Techniciens	0	0	0
	Cadres	0	0	0
	Total	0	0	0
413	Nombre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés			
	Techniciens	3 236	3 319	3 275
	Cadres	684	687	723
	Total	3 920	4 006	3 998
414	Nombre de salariés occupés à temps partiel au 31 décembre			
	Techniciens	2 187	2 333	2 539
	Cadres	2 016	2 103	2 175
	Total	4 203	4 436	4 714
	. dont mi-temps (= (1)+(2)+(3))			
	Techniciens	507	516	618
	Cadres	354	336	348
	Total	861	852	966
	* - SOCIETE GENERALE (1)			
	Techniciens	67	88	130
	Cadres	99	107	123
	Total	166	195	253
	** - MALADIE (2)			
	Techniciens	274	292	305
	Cadres	116	112	116
	Total	390	404	421
	*** - SECURITE SOCIALE (3)			
	Techniciens	167	137	183
	Cadres	139	117	109
	Total	306	254	292
Nota - 411* A l'exception de l' Etablissement de Nantes - Accord du 15 mai 1997 (32h) et des agences à 37h22 Nota - 414* mi-temps SG non liés à la maladie 414** mi-temps maladie (titulaire de pension invalidité ou prescription médicale) 414*** mi-temps thérapeutiques				

41 Durée et aménagement du temps de travail (suite)		2021	2020	2019
415	Nombre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année de 2 jours de repos hebdomadaires consécutifs	Tous les salariés (sauf quelques cas particuliers)		
416	* Nombre moyen de jours de congés annuels	26	26	26
417	* Nombre de jours de repos dont jours fériés par	28	30	29
	. repos le samedi	7	9	10
	. repos le lundi	5	8	7
42 Organisation et contenu du travail				
421	Nombre de personnes occupant des horaires alternants ou de nuit			
	Techniciens	15	16	26
	Cadres	3	2	2
	Total	18	18	28
43 Conditions physiques de travail				
431	Nombre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à plus de 80 décibels à leur poste de travail	18	39	44
432	Nombre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et de mesures	1 487	1 969	1 272
Nota - 416* - Non compris les jours supplémentaires pour congés hors période ni les diverses majorations. 417* - sauf les cadres au forfait (25 j) et les salariés travaillant dans les agences à 37h22 (19 j)				

44	Transformation de l'organisation du travail	2021	2020	2019
441	<p>Nombre de salariés concernés par des expériences de transformation de l'organisation du travail améliorant son contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> . Guichetiers payeurs -Caisses automatiques . Regroupement et réorganisation de services . Intégration procédures - Micro-informatique . Informatisation <p style="text-align: right;">Total</p>			<p>Devant la diversité des expériences et leur caractère ponctuel et local, il est impossible de les comptabiliser</p>
45 Dépenses d'amélioration des conditions de travail (en millions d'euros)				
451	* Evaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail prévu pour l'année suivante	47,8	45,6	74,9
452	* Dépenses réalisées dans l'année	62,0	57,8	86,7
Nota - 451* et 452*		Dépenses d'aménagement intérieur des locaux. les dépenses d'hygiène et de sécurité figurent aux indicateurs 352 et 353.		

5 - FORMATION

51 Formation professionnelle continue		2021	2020	2019
511	Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue	3,10%	2,52%	3,68%
512	Montant (en millions d'euros) consacré à la formation continue			
	. Fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise	18,0	17,1	18,6
	. Rémunérations versées aux stagiaires	29,9	15,5	36,6
	. Formation effectuée en application de conventions	5,4	5,9	8,3
	. Versements FONGECIF			9,0
	. Versements au Trésor et autres			25,6
	. Contribution Formation Professionnelle Continue	25,7	26,0	
	Total	79,0	64,5	98,1
513	Nombre de salariés formés	39 620	37 297	41 324
	. Hommes			
	Techniciens	3 331	3 143	3 843
	Cadres	13 924	13 400	14 258
	Total	17 255	16 543	18 101
	. Femmes			
	Techniciens	9 652	9 028	10 862
	Cadres	12 713	11 726	12 361
	Total	22 365	20 754	23 223
Nota	En application des évolutions réglementaires à compter du 5 sept 2018, les formations prises en compte sont les formations présentielle ou distancielles qui répondent à la définition d'une action de formation de l'article L 6313-2 du Code du Travail.			

51 Formation professionnelle continue (suite)		2021	2020	2019
514	* Nombre d'heures de formation			
	Rémunérées	900 867	463 779	1 098 225
	. Hommes			
	Techniciens	96 078	50 957	127 655
	Cadres	279 670	138 839	324 675
	Total	375 748	189 796	452 330
	. Femmes			
	Techniciens	249 760	139 057	324 447
	Cadres	275 359	134 926	321 448
	Total	525 119	273 983	645 895
Nota	- 514* - et 515* Les heures de formation rémunérées le sont au titre du plan de formation sur le temps de travail			

51 Formation professionnelle continue (suite)		2021	2020	2019
515	Décomposition par type de formation			
	Nombre de participants :	788 607	692 790	904 046
	. Adaptation au poste de travail			
	Hommes	301 972	257 715	347 952
	Femmes	486 635	435 075	555 518
	. Maintien d'un emploi ou évolution d'un emploi			
	Hommes	0	0	0
	Femmes	0	0	0
	. Développement des compétences			
	Hommes	0	0	208
	Femmes	0	0	368
	. Total			
	Hommes	301 972	257 715	348 160
	Femmes	486 635	435 075	555 886
	Heures rémunérées :	900 867	463 779	1 098 225
	. Adaptation au poste de travail			
	Hommes	375 748	189 796	450 820
	Femmes	525 119	273 983	642 980
	. Maintien d'un emploi ou évolution d'un emploi			
	Hommes	0	0	0
	Femmes	0	0	0
	. Développement des compétences			
	Hommes	0	0	1 510
	Femmes	0	0	2 915
	. Total			
	Hommes	375 748	189 796	452 330
	Femmes	525 119	273 983	645 895

52 Congés formation		2021	2020	2019
521	* Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré	20	18	19
522	* Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré	2	1	7
523	Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation	0	0	0
53 Apprentissage				
531	Nombre de contrats d'apprentissage conclus dans l'année	1 555	1 311	853
Nota - 521* et 522* - Non compris les actions inscrites dans le plan de formation.				

6 - RELATIONS PROFESSIONNELLES

61	Représentants du personnel	2021	2020	2019
611	Participation aux élections (en %) (par collège) pour les CE/CSEE renouvelés dans l'année			
	. Comité d'établissement/CSEE Techniciens	-	-	71,6
	Cadres	-	-	45,5
612	* Volume global des crédits d'heures			
	. Délégués syndicaux (nombre de délégués)	47 472 215	47 856 214	52 608 242
	. C.H.S.C.T. (nombre de membres)	- -	- -	n.a n.a
	. C.S.E. (nombre de membres)	243 600 808	243 600 808	- -
613	* Nombre de réunions avec les représentants du personnel			
	- CSEC			
	sessions ordinaires	5	5	5
	sessions extraordinaires	1	3	0
	séance constitutive	0	7	1
	- Comité d'approbation des PV du CSEC	5	5	5
	- C.E. (nombre de C.E.)	- -	- -	n.a n.a
	. Commissions spécialisées (commissions et sous-commissions du Comité Central)	141	112	123
	. Commission française	1	1	1
	. Comité de groupe européen	3	5	3
	. Délégués syndicaux nationaux	60	45	68
	. Délégués syndicaux	0	0	0
	- C.S.E. (nombre de C.S.E.)	11/an 85	11/an 86	-
Nota 612* - Non compris le temps passé en réunion avec l'employeur, et les crédits spéciaux des C.H.S.C.T.				

61 Représentants du personnel (suite)

614 Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise et dans la profession

2021	2020	2019
1- PROTOCOLES D'ACCORD ELECTORAL		
	22 octobre 2020 Avenant à l'accord du 10 Juillet 2006 sur le recours au vote électronique 22 octobre 2020 Modalités d'organisation de l'élection des Administrateurs élus par le personnel salarié au Conseil d'Administration de SG	4 février 2019 Protocole d'accord pré électoral relatif aux modalités d'organisation et de déroulement des opérations électorales
2- ACCORDS SALARIAUX		
17 décembre 2021 Accord salarial 2022		2 décembre 2019 Accord salarial 2020

61 Représentants du personnel (suite)

614 Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise et dans la profession

2021	2020	2019
3- ACCORDS DIVERS AU SEIN DE LA PROFESSION		
		7 février 2019 Accord salarial

61 Représentants du personnel (suite)

614 Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise et dans la profession

2021	2020	2019
4- ACCORDS SIGNÉS AU SEIN DE L'ENTREPRISE		
<p>7 janvier 2021</p> <p>NAO 2021 PV de Désaccord</p>	<p>30 janvier 2020</p> <p>Accord sur l'accompagnement social sur le projet d'évolutions de BDDF à horizon 2023 portant sur : - L'adaptation de l'organisation des structures centrales et des délégations régionales de BDDF - L'évolution du dispositif des centres de services et des agences entreprises parisiennes de BDDF - Le transfert de l'activité de gestion administrative rh du réseau France vers le centre de services partagés RH du Groupe (HRCO/SSC) - L'adaptation de l'organisation de la filière « risques de contrepartie » du réseau France (RISQ/BDF)</p>	<p>4 février 2019</p> <p>Accord mondial sur les droits fondamentaux (UNI)</p>
<p>7 janvier 2021</p> <p>Accord relatif à un supplément d'intéressement au titre de l'exercice 2020</p>	<p>2 avril 2020</p> <p>Accord sur les jours de repos et le maintien de la rémunération pendant l'épidémie de COVID 19</p>	<p>22 février 2019</p> <p>Accord relatif au rattachement de l'immeuble Belvédère aux instances représentatives des établissements des services centraux parisiens.</p>
<p>7 janvier 2021</p> <p>Accord Télétravail</p>	<p>14 avril 2020</p> <p>Avenant 1 à l'accord sur le don de jours du 7 Novembre 2019</p>	<p>27 février 2019</p> <p>Accord de substitution permettant l'adaptation du dispositif conventionnel Commerzbank à celui de Société Générale personne morale</p>
<p>7 janvier 2021</p> <p>Accord sur l'accompagnement social relatif à la réorganisation et à d'adaptation des effectifs des BU MARK et SGSS et SU GBSU, HRCO/COMM, CPLE et RISQ</p>	<p>4 mai 2020</p> <p>Avenant n°1 à l'accord sur les jours de repos et le maintien de la rémunération pendant l'épidémie de COVID 19 du 2 Avril 2020</p>	<p>13 mars 2019</p> <p>Accord lié à l'évolution des métiers, des compétences et de l'emploi</p>
<p>17 février 2021</p> <p>Accord Relatif à la formation professionnelle</p>	<p>18 juin 2020</p> <p>Accord complémentaire à l'accord sur les jours de repos et le maintien de la rémunération pendant l'épidémie de COVID 19 du 2 Avril 2020</p>	<p>9 mai 2019</p> <p>Accord sur l'accompagnement social relatif à l'ajustement des métiers de la Banque de Grande Clientèle et solutions investisseurs et de la banque de détail à l'international</p>
<p>19 mai 2021</p> <p>Accord de méthode dans le cadre du projet de rapprochement des réseaux bancaires de Société Générale et du groupe Crédit du Nord</p>	<p>18 juin 2020</p> <p>Accord d'intéressement et de participation de Société Générale portant sur l'exercice 2020</p>	<p>5 juillet 2019</p> <p>Avenant 8 récapitulatif de l'accord du 12 juillet 2006 et de ses avenants modificatifs instaurant un régime obligatoire de frais médicaux pour le personnel de Société Générale</p>
<p>20 mai 2021</p> <p>Accord d'entreprise relatif aux garanties et engagements de la Direction dans le cadre du projet de cession des activités d'Asset Management à Amundi</p>	<p>18 juin 2020</p> <p>Règlement du plan d'Epargne d'Entreprise de Société Générale</p>	<p>7 novembre 2019</p> <p>Avenant 8 à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 12 octobre 2000</p>
<p>16 juin 2021</p> <p>Protocole 2021 à l'avenant à l'accord relatif au Comité d'Entreprise Européen</p>	<p>27 octobre 2020</p> <p>Avenant technique à l'accord sur l'accompagnement social de la transformation de la Banque de Détail en France du 1er mars 2018</p>	<p>7 novembre 2019</p> <p>Accord sur le don de jours de repos</p>

<p>16 juin 2021 Avenant à l'accord relatif à la mise en place d'un Comité d'Entreprise Européen</p> <p>29 juin 2021 Règlement du Plan d'Epargne d'Entreprise de Société Générale</p> <p>29 juin 2021 Infos clé Règlement du Plan d'Epargne d'Entreprise de Société Générale</p> <p>29 juin 2021 Lettre HRCO du Plan d'Epargne d'Entreprise et de retraite de Société Générale</p> <p>29 juin 2021 Accord de participation de Société Générale portant sur les exercices 2021 - 2022 - 2023</p> <p>29 juin 2021 Accord d'Intéressement de Société Générale portant sur les exercices 2021 - 2022 - 2023</p> <p>29 juin 2021 Avenant n°10 à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 12/10/2000 (Congés Annuels)</p> <p>29 juin 2021 Avenant n°11 à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 12/10/2000 (CET)</p> <p>29 juin 2021 Avenant n° 2 à l'accord relatif au régime de retraite supplémentaire à cotisations définies du 16/01/2017</p> <p>1 juillet 2021 Avenant technique à l'accord sur les conditions de travail du 8 juin 2018</p> <p>2 septembre 2021 Accord relatif au rattachement des salariés appelés à déménager au sein de l'immeuble SAKURA au CSE des SCP</p> <p>20 septembre 2021 Accord portant sur les conditions d'intégration des salariés du Groupe Crédit du Nord au sein de Société Générale</p> <p>26 octobre 2021 Avenant technique à l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du 19/12/2018</p> <p>7 décembre 2021 Avenant N° 2 à l'accord sur le don de jours du 07 novembre 2019</p> <p>13 décembre 2021 Avenant à l'accord de 12 juillet 2006 et de ses avenants modificatifs instaurant un régime obligatoire de frais médicaux pour le personnel de SG</p> <p>17 décembre 2021 Accord relatif à un supplément d'intéressement au titre de l'exercice 2021</p> <p>17 décembre 2021 Avenant n°12 à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 12 octobre 2000</p>		<p>7 novembre 2019 Accord en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap</p> <p>27 novembre 2019 Accord relatif à la constitution, aux moyens et modalités de fonctionnement du comité social et économique central de Société Générale</p> <p>5 décembre 2019 Protocole d'accord de désignation des membres du CSEC de Société Générale</p> <p>13 décembre 2019 Avenant 1 à l'accord relatif au critère d'attribution des allocations d'études, de vacances et d'indemnités de garde du 2 juin 2003</p> <p>13 décembre 2019 Avenant à l'accord relatif au régime de retraite supplémentaire à cotisation définie</p> <p>13 décembre 2019 Avenant 9 à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 12 octobre 2000</p> <p>13 décembre 2019 Avenant n°1 à l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du 19/12/2018</p> <p>27 décembre 2019 Accord relatif à la constitution, aux moyens et modalités du fonctionnement du comité social et économique central de Société Générale</p>
--	--	--

61 Représentants du personnel (suite)	2021	2020	2019
615 Nombre de salariés bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale	143	107	73
62 Information et communication			
621 Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunions de personnel . Droit d'expression des salariés (nombre de groupes)	0 0	0 0	0 0
<p>622 Procédures d'accueil :</p> <p>L'ensemble des informations utiles pour les nouveaux arrivants sont disponibles sous RH online :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Programme d'intégration, avec présentation détaillée pour chaque entité 2. Les informations réglementaires <ul style="list-style-type: none"> - la convention collective - le règlement intérieur - la charte d'utilisation des moyens de communication électronique - le code de conduite - le dispositif de lutte contre la fuite d'information 3. La présentation du groupe SG et ses engagements : <ul style="list-style-type: none"> - Le Groupe en bref - Stratégie - RSE, - Mission handicap, - Culture et conduite 4. La protection sociale <ul style="list-style-type: none"> - La mutuelle SG - Le régime de prévoyance 5. L'épargne salariale 6. Un espace vie pratique 			
<p>623 Procédures d'information ascendante ou descendante</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sites intranet de Société Générale . SG business and communities . Code SG 			
<p>624 Système d'entretiens individuels :</p> <p>Entretien annuel d'évaluation pour les techniciens et les cadres</p> <p>Entretien professionnel</p> <p>Entretien Bilan</p>			

63 Procédures (suite)	2021	2020	2019
631 Nombre de recours engagés devant les commissions paritaires nationales	3	5	0
632 Nombre d'instances judiciaires engagées et où l'entreprise est en cause . avec un salarié . avec un syndicat . autre	53 1 0	54 0 1	47 6 5
633 Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspecteur du Travail	2	0	0

7 - AUTRES CONDITIONS DE VIE
RELEVANT DE L'ENTREPRISE

71 Oeuvres sociales (en millions d'euros)		2021	2020	2019
711	Répartition des dépenses de l'entreprise			
	. Logement : versements et frais divers	23,1	23,2	26,2
	. Transport	71,1	72,3	75,3
	. Services médicaux et sociaux	10,4	10,7	10,7
	. Médailles du travail	6,8	9,6	10,5
	. Subventions diverses	0,15	0,17	0,33
	. Allocation vacances	6,9	6,9	6,9
	. Allocation pour frais d'études	5,5	5,4	5,1
	. Allocation de crèche et de garde	10,2	11,1	11,9
	Total	134,2	139,4	146,9
	. Logement : encours des avances au 31 décembre	2 152,9	2 178,5	2 231,0
712	Versements effectués			
	Au C.C.E./CSEC			
	. Budget "Activités sociales et culturelles" du Comité Central et des CE/CSEE	25,6	25,7	26,5
	<i>dont budget des C.E./CSEE</i>	12,7	12,8	13,1
	Pour le compte du C.C.E./CSEC			
	Subvention restauration	40,9	42,2	42,2
	Subvention de fonctionnement du C.C.E./CSEC	2,8	2,3	2,9
	Subvention de fonctionnement des C.E./CSEE	2,3	2,8	2,4
	Total	71,6	73,0	74,0
72 Autres charges sociales (en millions d'euros)		2021	2020	2019
721	Montant des versements patronaux au titre de la maladie et de la prévoyance	384,3	385,5	396,6
	<i>dont versés à la Sécurité Sociale</i>	318,7	316,3	332,3
722	Montant des versements patronaux au titre de la retraite	454,1	459,2	461,6
	<i>dont versés à la Sécurité Sociale</i>	175,7	178,1	182,2